

ASSOCIATION ESPACE NUMÉRIQUE ENTREPRISES

Association Loi 1901

78 route de Paris

69260 CHARBONNIÈRE-LES-BAINS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

ASSOCIATION ESPACE NUMÉRIQUE ENTREPRISES

Association Loi 1901

78 route de Paris
69260 CHARBONNIÈRE-LES-BAINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ESPACE NUMÉRIQUE ENTREPRISES, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents adressés aux Membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.



VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 11 juin 2025

Le commissaire aux comptes
implid Audit

Thibault CHALVIN
Associé

BILAN ACTIF

ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilitisations incorporelles				
Frais d'etablissement				
Frais de recherche et developpement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilitisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilitisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., materiel et outill. ind.				
Autres	84 745,05	79 106,41	5 638,64	15 026,44
Immobilitisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reus par legs ou d. dest. a etre cedes				
Immobilitisations financieres				
Participations et creances rattachees				
Autres titres immobilises				
Prêts				
Autres	1 707,35		1 707,35	1 707,35
TOTAL (I)	86 452,40	79 106,41	7 345,99	16 733,79
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Creances				
Creances clients, usagers et comptes ratt.	635 490,80	4 550,00	630 940,80	379 842,00
Creances reues par legs ou donations				
Autres	696 276,35		696 276,35	1 230 646,42
Valeurs mobilières de placement	500 000,00		500 000,00	
Instruments de tresorerie				
Disponibilités	370 532,75		370 532,75	1 081 595,22
Charges constatees d'avance	36 820,26		36 820,26	12 093,92
TOTAL (II)	2 239 120,16	4 550,00	2 234 570,16	2 704 177,56
Frais d'emission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 325 572,56	83 656,41	2 241 916,15	2 720 911,35

BILAN PASSIF

ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
<i>Situation nette (sous total)</i>		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 201 278,83	1 421 802,91
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)	217 280,22	334 850,36
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	823 357,10	964 258,08
Ecarts de conversion passif		
(V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 241 916,15	2 720 911,35

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	1 402 519,76	1 024 675,02
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	638 600,00	888 164,43
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 050,00	275,00
Utilisations des fonds dédiés	130 070,14	590 567,50
Autres produits	44,05	14,28
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 172 283,95	2 503 696,23
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 258 472,82	1 428 588,96
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	33 989,55	43 907,31
Salaires et traitements	694 017,90	767 360,74
Charges sociales	379 997,60	404 570,29
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 499,69	9 284,73
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	12 500,00	261 015,36
Autres charges	1 023,01	365,91
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 389 500,57	2 915 093,30
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-217 216,62	-411 397,07
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20 779,65	15 179,72
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	0,83	3,46
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	20 780,48	15 183,18
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 331,64	1 689,18
Différences négatives de change	3,36	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	1 335,00	1 689,18
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	19 445,48	13 494,00

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-197 771,14	-397 903,07
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	10 150,26	211 160,04
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	10 150,26	211 160,04
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	20 604,28	31 519,99
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 348,66	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	26 952,94	31 519,99
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-16 802,68	179 640,05
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-4 200,00	-4 200,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 203 214,69	2 730 039,45
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 413 588,51	2 944 102,47
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-210 373,82	-214 063,02
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	155 602,49	151 111,27
Bénévolat	59 130,00	63 990,00
TOTAL	214 732,49	215 101,27
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	155 602,49	151 111,27
Personnel bénévole	59 130,00	63 990,00
TOTAL	214 732,49	215 101,27
TOTAL	-210 373,82	-214 063,02

ANNEXE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 2 241 916,15 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -210 373,82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Installations techniques	8 ans
- Installations générales, agenc	10 ans
- Matériel bureau / informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	5 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir?

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES.

- l'association ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Les mises à disposition de personnel par les membres de l'association sont comptabilisées en "contribution volontaire en nature" pour **155 602 €**

La valorisation contribution en nature de la CCI est désormais communiquée par la CCI et s'élève pour 2024 à **115 602 €**.

Personnel mis à disposition par la chambre des métiers :

Depuis le 1er septembre 2017 deux personnes sont mises à disposition à raison de 1 jour par semaine chacune.

La valorisation est calculée par la chambre des métiers et s'élève à 20 000 € par an par personne mise à disposition.

Depuis l'exercice précédent, conformément à la législation en vigueur, les prestations des administrateurs bénévoles sont comptabilisées.

Elles ont été évaluées en fonction de temps passé par chacun lors des assemblées générales, des manifestations, de leurs interventions au sein de l'écosystème...Le taux horaire pris en compte est de 90€.

Pour 2024, le montant est de **59 130 €**.

FISCALITÉ

L'association est fiscalisée.

Suite à la mise en place du nouveau règlement, depuis le précédent exercice, au niveau du compte de résultat, les dotations et des fonds dédiés sont constatés au niveau des charges et produits d'exploitation et non plus en pied de page.

DESCRIPTION DE L'ASSOCIATION

1. Objet social :

« Cette association a pour objet :

- D'améliorer la compétitivité des entreprises en favorisant l'usage du numérique
- De favoriser l'innovation des entreprises grâce à l'usage des nouvelles technologies
- De contribuer à l'image d'excellence de notre territoire dans le domaine du numérique

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation, en toute neutralité vis-à-vis des prestataires numériques. »

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

2. la nature du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

INFORMER pour une meilleure compréhension des usages numériques
ACCOMPAGNER la mise en œuvre de projets numériques en toute neutralité
EXPERIMENTER des outils numériques sur des projets concrets avant d'investir
ANTICIPER les usages émergents et à forte valeur ajoutée pour les PME et TPE
PILOTER des programmes régionaux en partenariat avec un réseau de relais territoriaux
PARTAGER pour échanger des bonnes pratiques entre pairs

3. moyens mis en œuvre en 2024

Une équipe de 19 personnes dont 2 sont mises-à-disposition par la Chambre de Commerce et deux par la Chambre de Métiers.

Un réseau de 53 conseillers numériques couvrant toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Un réseau de partenaires technologiques dédié à l'industrie du futur.

Un réseau de consultants et formateurs labélisés pour leur connaissance du monde de la PME et leurs compétences numériques

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL	16 453,57		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.						
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		1 172,04			
		Matériel de transport					
		Matériel de bureau & mobilier informatique		175 555,49		5 060,55	
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				176 727,53		5 060,55	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			1 707,35			
TOTAL				1 707,35			
TOTAL GENERAL				194 888,45		5 060,55	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.			TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles			TOTAL		16 453,57	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				1 172,04	
		Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier			97 043,03	83 573,01	
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				97 043,03	84 745,05		
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières					1 707,35	
TOTAL					1 707,35		
TOTAL GENERAL				113 496,60	86 452,40		

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		16 453,57		16 453,57	
TOTAL		16 453,57		16 453,57	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	737,71	117,20		854,91
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	160 963,38	14 331,15	97 043,03	78 251,50
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		161 701,09	14 448,35	97 043,03	79 106,41
TOTAL GENERAL		178 154,66	14 448,35	113 496,60	79 106,41

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A: Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 707,35		1 707,35
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	5 460,00	5 460,00	
	Autres créances clients	630 030,80	630 030,80	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	646,60	646,60	
	Impôts sur les bénéfices	8 400,00	8 400,00	
	Etat & autres	92 663,26	92 663,26	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	593 898,93	593 898,93	
	Groupe et associés (2)			
Renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	667,56	667,56	
	Charges constatées d'avance	36 820,26	36 820,26	
TOTAUX		1 370 294,76	1 368 587,41	1 707,35
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(3) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
Renvois	(3) Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	333 426,80
Autres créances	594 798,55
Disponibilités	5 793,53
TOTAL	934 018,88

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées pour le montant attribué par les financeurs.

Les subventions de fonctionnement attribuées au cours de l'exercice et dédiées à un ou plusieurs projets non encore mis en oeuvre sont comptabilisées au passif du bilan dans des comptes spécifiques pour un montant de 220 k€ :

Les subventions attribuées par l'Europe et non encore utilisées sont inscrites au passif du bilan en "fonds dédiés" pour 205 k€.

Les subventions attribuées par la Métropole de Lyon et non encore utilisées sont inscrites au passif du bilan en "fonds dédiés" pour 12.5 k€.

Depuis l'exercice 2020, les reliquats de conventions des années antérieures non utilisées au cours de l'exercice et donc reportées ne sont plus constatés en dotations / reprises.

Seuls sont repris les fonds dédiés relatifs aux subventions utilisées au cours de l'exercice.

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Région Auvergne Rhône alpes	73 835,00		73 835,00				
Métropole de Lyon					12 500,00	12 500,00	
Europe	261 015,00		56 235,00			204 780,00	
TOTAL	334 850,00		130 070,00		12 500,00	217 280,00	

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif du bilan pour leur montant global. La part rapportée au résultat de l'exercice est calculée en fonction de la durée de l'amortissement des biens immobilisés.

Les QP de subventions virées au résultat sont comptabilisées en 777.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	386,59	386,59		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	522 528,77	522 528,77		
Personnel & comptes rattachés	69 109,28	69 109,28		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	112 397,95	112 397,95		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	108 538,91	108 538,91		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	10 395,60	10 395,60		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	823 357,10	823 357,10		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	386,59
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	226 596,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	100 922,68
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	327 905,27

ENGAGEMENTS

ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 168 009,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société Sûretés réelles reçues Actions déposées par les administrateurs Autres engagements reçus Plafonds et découverts autorisés						
	100 000,00					100 000,00
TOTAL	100 000,00					100 000,00

LES EFFECTIFS

ASSOC ESPACE NUMERIQUE ENTREPRISES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

LES EFFECTIFS

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :	3,00	15,00
Ingénieurs et cadres		13,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	3,00	2,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :	4,00	3,00
Ingénieurs et cadres	4,00	3,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		